

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à l'Annexe II du Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) telle que modifiée par le Règlement (UE) no 2015/830

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: SSG4603B

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Elastomère de silicone (B)

Usages déconseillés: Non connu.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Informations sur le fabricant/importateur/distributeur : Momentive Performance Materials GmbH  
Chempark Leverkusen Gebaeude V7  
DE - 51368 Leverkusen  
Germany

Personne à contacter : commercial.services@momentive.com

Téléphone : Informations générales  
00800.4321.1000 (Customer Service Centre)

### 1.4

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Europe, Israel & All other: +44 (0) 1235239670; Middle East:+44 (0) 1235239671

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.**

#### Dangers pour la Santé

Irritation cutanée	Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.

### 2.2 Éléments d'Étiquetage

Contient: Gamma-Aminopropyltriméthoxysilane  
3-(oxiranylméthoxy)propyl-triméthoxy-silane



Mentions d'Avertissement: Danger

**SSG4603B**

**Déclaration(s) de risque:** H315: Provoque une irritation cutanée.  
 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

**Conseils de Prudence**

**Prévention:** P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

**Intervention:** P332+P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
 P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**Informations supplémentaires de l'étiquette**

EUH208: Contient (laurate de dibutylétain). Peut produire une réaction allergique.

**Toxicité inconnue - Santé**

Toxicité aiguë, orale 0 %  
 Toxicité aiguë, dérmale 0 %  
 Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs 0 %  
 Toxicité aiguë, inhalation, poussières ou brouillard 0 %

**Informations supplémentaires:** Aucune information disponible.

**2.3 Autres dangers** Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**Nature chimique:** Mélange de polydiméthylsiloxanes, de mastiques et de réticulant.

**3.2 Mélanges**

**Informations générales:** Aucune information disponible.

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
Gamma-Aminopropyltri méthoxysilane	10 - <20%	13822-56-5	237-511-5	01-2119510159-45-XXXX	Aucune information disponible.	
3-(oxiranylméthoxy)propyl-triméthoxy-silane	5 - <10%	2530-83-8	219-784-2	01-2119513212-58-XXXX	Aucune information disponible.	
laurate de dibutylétain	0,1 - <0,25%	77-58-7	201-039-8	01-2119496068-27-XXXX	1	#

**SSG4603B**

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.  
## Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.  
PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.  
vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

**Classification**

Désignation chimique	Classification	Notes
Gamma-Aminopropyltriméthoxysilane	Eye Dam.: 1: H318; Skin Corr.: 2: H315;	Aucune information disponible.
3-(oxiranylméthoxy)propyltriméthoxy-silane	Eye Dam.: 1: H318;	Aucune information disponible.
laurate de dibutylétain	STOT SE: 1: H370; Repr.: 1B: H360FD; Skin Corr.: 1C: H314; Muta.: 2: H341; Skin Sens.: 1: H317; Eye Dam.: 1: H318; STOT RE: 1: H372; Aquatic Chronic: 1: H410; Aquatic Acute: 1: H400;	Aucune information disponible. Aucune information disponible.

CLP: Règlement n° 1272/2008

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

**Inhalation:** Transporter à l'air frais. Consulter un médecin en cas de symptômes.

**Contact oculaire:** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

**Contact avec la Peau:** Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin en cas de symptômes.

**Ingestion:** En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Donner un verre d'eau. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Aucune information disponible.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Dangers:** Aucune information disponible.

**Traitement:** Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**SSG4603B**

<b>Dangers d'Incendie Généraux:</b>	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
<b>5.1 Moyens d'extinction Moyens d'extinction appropriés:</b>	Tous les agents extincteurs sont recommandés.
<b>Moyens d'extinction inappropriés:</b>	Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les flammes.
<b>5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:</b>	En cas d'incendie, du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone peuvent être dégagés.
<b>5.3 Conseils aux pompiers Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour écarter et minimiser les risques d'incendie ou d'explosion liés à l'accumulation et à la décharge d'électricité statique, prévoir une liaison et/ou une mise à la terre efficace du système de transfert.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

<b>6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:</b>	Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle.
<b>6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:</b>	Éviter que les écoulements ne pénètrent les canalisations, les égouts ou les rivières.
<b>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:</b>	Utiliser un équipement de manutention mécanique. Pelleter et placer dans un récipient de recyclage ou d'élimination.
<b>6.4 Référence à d'autres sections:</b>	Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:**

<b>7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:</b>	Du méthanol est dégagé pendant le traitement. De l'ammoniac est dégagé pendant le traitement. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8.
<b>Conditions de stockage:</b>	Aucune information disponible.
<b>7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:</b>	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Utiliser le récipient d'origine ou l'emballage d'un matériau similaire de construction
<b>Stockage Stabilité:</b>	Aucune information disponible.
<b>7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):</b>	Aucune information disponible.

**SSG4603B**

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de Contrôle**

**Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle**

Désignation chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
NOIR DE CARBONE	VME	3,5 mg/m <sup>3</sup>	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)
	VME	3,5 mg/m <sup>3</sup>	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)
laurate de dibutylétain - en Sn	VLE	0,2 mg/m <sup>3</sup>	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)
	VME	0,1 mg/m <sup>3</sup>	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)

**Valeurs Limites Biologiques**

Aucun(e).

**Valeurs de DNEL**

Composant critique	Type	Voie d'exposition		Remarques
laurate de dibutylétain	Travailleurs	Contact avec la peau	1 mg/kg p.c. /jour	
		Inhalation	0,07 mg/m <sup>3</sup>	
	Consommateurs	Contact avec la peau	0,2 mg/kg p.c. /jour	
		Inhalation	0,01 mg/m <sup>3</sup>	
	Travailleurs	Contact avec la peau	0,5 mg/kg p.c. /jour	
		Inhalation	0,02 mg/m <sup>3</sup>	
	Consommateurs	Ingestion	0,01 mg/kg p.c. /jour	
		Contact avec la peau	0,08 mg/kg p.c. /jour	
		Inhalation	0,003 mg/m <sup>3</sup>	
		Ingestion	0,002 mg/kg p.c. /jour	

**Valeurs de PNEC**

Composant critique	Milieu environnemental		Remarques
laurate de dibutylétain	Eau	0,463 µg/l	
	Eau de mer	0,0463 µg/l	
	Libération périodique	4,63 µg/l	
	sédiment d'eau douce	0,05 mg/kg	Dérivé de PNEC (eau fraîche) utilisant la méthode de répartition équilibrée.
	Sédiment marin	0,005 mg/kg	Dérivé de PNEC (eau fraîche) utilisant la méthode de répartition équilibrée.
	terre	0,0407 mg/kg	
	Usine de traitement des eaux usées	100 mg/l	
	Ingestion	0,2 mg/kg	

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Contrôles Techniques**

Aucune information disponible.

**Appropriés:**

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Informations générales:**

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

**SSG4603B**

<b>Protection des yeux/du visage:</b>	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166
<b>Protection de la peau</b> <b>Protection des Mains:</b>	Informations: Des gants de protection en: Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC). Toujours s'assurer que les gants sont exempts de défauts et qu'ils sont entreposés et utilisés de la bonne façon.
<b>Autres:</b>	Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.
<b>Protection respiratoire:</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains après toute manipulation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:</b>	Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	
<b>État:</b>	solide
<b>Forme:</b>	Pâte
<b>Couleur:</b>	Noir
<b>Odeur:</b>	type amine
<b>Seuil olfactif:</b>	Aucune information disponible.
<b>pH:</b>	Aucune information disponible.
<b>Point de fusion:</b>	Aucune information disponible.
<b>Point d'ébullition:</b>	> 200 °C
<b>Point d'éclair:</b>	> 88 °C (Vase clos)
<b>Taux d'évaporation:</b>	Aucune information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Aucune information disponible.
<b>Limite supérieure d'inflammabilité (%):</b>	Aucune information disponible.
<b>Limite inférieure d'inflammabilité (%):</b>	Aucune information disponible.
<b>Pression de vapeur:</b>	Aucune information disponible.
<b>Tension de vapeur (air = 1):</b>	Aucune information disponible.
<b>Densité:</b>	1 g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité relative:</b>	Aucune information disponible.
<b>Solubilités</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Insoluble
<b>Solubilité (autre):</b>	Aucune information disponible.
<b>Coefficient de partition (n-octanol/eau)</b>	Aucune information disponible.
<b>Log Pow:</b>	
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Aucune information disponible.
<b>Température de décomposition:</b>	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
<b>SADT:</b>	Aucune information disponible.
<b>Viscosité, dynamique:</b>	Aucune information disponible.

**SSG4603B**

<b>Viscosité, cinématique:</b>	> 20,5 mm <sup>2</sup> /s (40 °C)
<b>Propriétés explosives:</b>	Aucune information disponible.
<b>Propriétés comburantes:</b>	Aucune information disponible.

**9.2 AUTRES INFORMATIONS**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>10.1 Réactivité:</b>	Aucune information disponible.
<b>10.2 Stabilité Chimique:</b>	Ce produit est stable dans des conditions normales.
<b>10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>10.4 Conditions à Éviter:</b>	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
<b>10.5 Matières Incompatibles:</b>	Eau Acides. Comburants.
<b>10.6 Produits de Décomposition Dangereux:</b>	Oxydes de carbone Oxydes de silicium. Méthanol Ammoniac. Des mesures à des températures supérieures à 150 °C en présence d'air (oxygène) ont montré que de petites quantités de formaldéhyde sont formées due à une dégradation oxydative.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**Informations générales:** Notre expérience montre que nos produits elastomérique au base de silicone peuvent être manipulés sans danger pour la santé s'il sont utilisés correctement et si les précautions prises sont conformes aux normes d'hygiène industrielle.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation:</b>	Aucune information disponible.
<b>Ingestion:</b>	Aucune information disponible.
<b>Contact avec la Peau:</b>	Aucune information disponible.
<b>Contact oculaire:</b>	Aucune information disponible.

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

**Ingestion**

**Produit:** Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

**Substance(s) spécifiée(s)**

Gamma-Aminopropyltriméthoxysilane	Aucune information disponible.
3-(oxiranylméthoxy)propyltriméthoxy-silane laurate de dibutylétain	LD 50 (Rat): 2.071 mg/kg

**Contact avec la peau**

**SSG4603B**

<b>Produit:</b>	Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.
<b>Substance(s) spécifiée(s)</b>	
Gamma-Aminopropyltriméthoxy silane	LD 50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
3-(oxiranylméthoxy)propyl-triméthoxy-silane	Aucune information disponible.
laurate de dibutylétain	LD 50 (Rat): > 2.000 mg/kg
<b>Inhalation</b>	
<b>Produit:</b>	Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.
<b>Substance(s) spécifiée(s)</b>	
Gamma-Aminopropyltriméthoxysilane	Aucune information disponible.
3-(oxiranylméthoxy)propyl-triméthoxy-silane	CL50): > 5,3 mg/l
laurate de dibutylétain	Aucune information disponible.
<b>Toxicité à dose répétée</b>	
<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Substance(s) spécifiée(s)</b>	
Gamma-Aminopropyltriméthoxysilane	NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(mâle et femelle), Ingestion): 200 mg/kg LOAEL (Dose la plus faible avec effet toxique observé) (Rat(mâle et femelle), Ingestion): 600 mg/kg
3-(oxiranylméthoxy)propyl-triméthoxy-silane	NOAEL (Dose sans effet toxique observé) : 500 mg/kg NOAEL (Dose sans effet toxique observé) : 225 mg/m <sup>3</sup>
laurate de dibutylétain	NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(mâle et femelle), Ingestion, 28 d): 0,3 - 0,4 mg/l NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(mâles), Ingestion, 28 d): 1,9 - 2,3 mg/l NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(femelle), Ingestion, 28 d): 1,7 - 2,3 mg/l
<b>Corrosion ou Irritation de la Peau:</b>	
<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Substance(s) spécifiée(s)</b>	
Gamma-Aminopropyltriméthoxy silane	OCDE Ligne directrice 404 (Irritation aiguë, administration cutanée/Brûlures) (Lapin, 72 h): Effet irritant.
3-(oxiranylméthoxy)propyl-triméthoxy-silane	OCDE Ligne directrice 404 (Irritation aiguë, administration cutanée/Brûlures) Non irritant
laurate de dibutylétain	(Lapin): Irritation grave de la peau.
<b>Blessure ou Irritation Grave des Yeux:</b>	
<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Substance(s) spécifiée(s)</b>	



**SSG4603B**

Gamma-Aminopropyltriméthoxy silane	OCDE Ligne directrice 405 (Irritation aiguë des yeux /Brûlures) (Lapin, 72 h): Fortement irritant. Risque de lésions oculaires graves.
3-(oxiranylméthoxy)propyl-triméthoxy-silane	OCDE Ligne directrice 405 (Irritation aiguë des yeux /Brûlures) Cette substance est corrosive.
laurate de dibutylétain	OCDE Ligne directrice 405 (Lapin, 21 d): Fortement irritant. Irritant pour les yeux.

**Sensibilisation**

**Respiratoire ou Cutanée:**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

Gamma-Aminopropyltriméthoxy silane	, OCDE Ligne directrice 406 (Cobaye)N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
3-(oxiranylméthoxy)propyl-triméthoxy-silane	, OCDE Ligne directrice 406 (Sensibilisation de la peau)Non sensibilisant.
laurate de dibutylétain	Essai de Maximalisation, OCDE Ligne directrice 406 (Cobaye): Sensibilisateur

**Mutagenicité des Cellules Germinales**

**In vitro**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

Gamma-Aminopropyltriméthoxysilane	Salmonelle Typhimurium et Escherichia coli (Directive OCDE 471 (Toxicologie génétique: Essai de mutation réverse sur salmonella typhimurium)): négatif (négative) Des cellules ovariennes d'hamster chinois (CHO): négatif (négative) Aberration chromosomique (OCDE 473): négatif (négative)
3-(oxiranylméthoxy)propyl-triméthoxy-silane	(Directive OCDE 471 (Toxicologie génétique: Essai de mutation réverse sur salmonella typhimurium))Positif dans le test d'Ames. Des cellules ovariennes d'hamster chinois (CHO) (OECD 476): négatif (non mutagène) Essai de lymphome de souris (OCDE Ligne directrice 476) (OECD 476): positif
laurate de dibutylétain	Test d'Ames (Directive OCDE 471 (Toxicologie génétique: Essai de mutation réverse sur salmonella typhimurium)): négatif (non mutagène) un test de cytogénétique sur des mammifères (OECD 476): négatif (négative)

**In vivo**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

Gamma-Aminopropyltriméthoxysilane	Aberration chromosomique (Directive OCDE 474 (Toxicologie génétique: Essai du micronoyau)) Intrapéritonéale (Souris): négatif (négative)
3-(oxiranylméthoxy)propyl-triméthoxy-silane	Aberration chromosomique (Directive OCDE 474 (Toxicologie génétique: Essai du micronoyau)): positif
laurate de dibutylétain	(Directive OCDE 474 (Toxicologie génétique: Essai du micronoyau)) Ingestion (Souris)positif L'évaluation du risque sanitaire est basée sur les propriétés toxicologiques d'une matière similaire.

**Cancérogénicité**

**Produit:** Aucune information disponible.

**SSG4603B**

**Substance(s) spécifiée(s)**

Gamma- Aminopropyltriméthoxysilane	Aucune information disponible.
3- (oxiranylméthoxy)propyl- triméthoxy-silane	Non classé
laurate de dibutylétain	Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

Gamma- Aminopropyltriméthoxysilane	Aucune information disponible.
3- (oxiranylméthoxy)propyl- triméthoxy-silane	Non classé
laurate de dibutylétain	Aucune information disponible.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

Gamma- Aminopropyltriméthoxysilane	Aucune information disponible.
3- (oxiranylméthoxy)propyl- triméthoxy-silane	Aucune information disponible.
laurate de dibutylétain	Aucune information disponible.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

Gamma- Aminopropyltriméthoxysilane	Aucune information disponible.
3- (oxiranylméthoxy)propyl- triméthoxy-silane	Aucune information disponible.
laurate de dibutylétain	Aucune information disponible.

**Risque d'Aspiration**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

Gamma- Aminopropyltriméthoxysilane	Aucune information disponible.
3- (oxiranylméthoxy)propyl- triméthoxy-silane	Aucune information disponible.
laurate de dibutylétain	Aucune information disponible.

**Autres effets:** Aucune information disponible.

**SSG4603B**

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

**Toxicité aiguë**

**Poisson**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

Gamma-  
Aminopropyltriméthoxysilane  
CL50 (Brachydanio rerio, 96 h): > 934 mg/l (OCDE Ligne directrice 203 (Toxicité aiguë vis-à-vis des poissons))

3-  
(oxiranylméthoxy)propyl-  
triméthoxy-silane  
CL50 (Poisson, 96 h): 55 mg/l (Testé selon la directive 92/69/CEE.)

laurate de dibutylétain  
Aucune information disponible.

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

Gamma-  
Aminopropyltriméthoxysilane  
CL50 (Daphnia magna, 48 h): 331 mg/l (OCDE Ligne directrice 202)

3-  
(oxiranylméthoxy)propyl-  
triméthoxy-silane  
CE50 (Daphnie, 48 h): 324 mg/l (USEPA. 1975)

laurate de dibutylétain  
CE50 (Daphnia magna, 48 h): < 0,463 mg/l (OCDE Ligne directrice 202)  
Eau douce

**Toxicité chronique**

**Poisson**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

Gamma-  
Aminopropyltriméthoxysilane  
Aucune information disponible.

3-  
(oxiranylméthoxy)propyl-  
triméthoxy-silane  
Aucune information disponible.

laurate de dibutylétain  
Aucune information disponible.

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

Gamma-  
Aminopropyltriméthoxysilane  
Aucune information disponible.

3-  
(oxiranylméthoxy)propyl-  
triméthoxy-silane  
NOEC (Daphnie, 21 d): > 100 mg/l (OCDE Ligne directrice 211)

laurate de dibutylétain  
Aucune information disponible.

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**SSG4603B**

**Substance(s) spécifiée(s)**

Gamma- Aminopropyltriméthoxysilane	CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes), 72 h): > 1.000 mg/l CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes), 72 h): > 603 mg/l NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes), 72 h): 1,3 mg/l
3-(oxiranylméthoxy)propyltriméthoxy-silane	NOEC (Algues, 7 d): 119 mg/l
laurate de dibutylétain	CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes), 72 h): > 1 mg/l (OCDE Ligne directrice 201) Eau douce

**12.2 Persistance et Dégradabilité**

**Biodégradation**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

Gamma- Aminopropyltriméthoxysilane	boue activée, domestique (adaptation non précisée) (28 d): 67 % Ce produit n'est pas facilement biodégradable.
3-(oxiranylméthoxy)propyltriméthoxy-silane	Le produit n'est pas facilement biodégradable.
laurate de dibutylétain	Biodégradabilité (39 d): 23 % Ce produit n'est pas facilement biodégradable.

**Rapport DBO/DCO**

**Produit** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

Gamma- Aminopropyltriméthoxysilane	Aucune information disponible.
3-(oxiranylméthoxy)propyltriméthoxy-silane	Aucune information disponible.
laurate de dibutylétain	Aucune information disponible.

**12.3 Potentiel de Bioaccumulation**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

Gamma- Aminopropyltriméthoxysilane	Ce produit n'est pas bioaccumulable. s'hydrolyse
3-(oxiranylméthoxy)propyltriméthoxy-silane	Aucune information disponible.
laurate de dibutylétain	Ce produit n'est pas bioaccumulable.

**12.4 Mobilité dans le Sol:**

Aucune information disponible.

**Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement**

Gamma- Aminopropyltriméthoxysilane	Aucune information disponible.
3-(oxiranylméthoxy)propyltriméthoxy-silane	Aucune information disponible.
laurate de dibutylétain	Aucune information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations**

Aucune information disponible.

**PBT et VPVB:**

**SSG4603B**

Gamma-Aminopropyltriméthoxysilane	Aucune information disponible.
3-(oxiranylméthoxy)propyl-triméthoxy-silane	Aucune information disponible.
laurate de dibutylétain	Aucune information disponible.

**12.6 Autres Effets Néfastes:** Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Informations générales:** Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Ne pas rejeter à l'égout, dans les cours d'eau ou dans les sols. Consulter la Section 8 pour des renseignements sur l'équipement de protection individuelle approprié.

**Méthodes d'élimination:** Peut être incinéré conformément aux réglementations locales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**ADR**

Non réglementé.

**ADN**

Non réglementé.

**RID**

Non réglementé.

**IMDG**

Non réglementé.

**IATA**

Non réglementé.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:**

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse selon les législations nationales et internationales sur les marchandises dangereuses. Tenir à l'écart des denrées alimentaires. Protéger de l'humidité.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:**

Non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de**

**SSG4603B****santé et d'environnement:****Règlements UE****Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I, Substances réglementées:** aucune**Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II, Nouvelles substances:** aucune**Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications:** aucune**Règlement (CE) no 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux:** aucune**Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements:** aucune**UE. Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (SVHC), REACH:**  
aucune**Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation:**

L'emballage doit être étiqueté de façon visible, lisible et indélébile comme suit :  
Utilisation restreinte aux professionnels.

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
laurate de dibutylétain	77-58-7	0,1 - 1,0%

**Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.:**

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
laurate de dibutylétain	77-58-7	0,1 - 1,0%

**Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.:**

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
laurate de dibutylétain	77-58-7	0,1 - 1,0%

**Directive 2012/18/EU (Seveso III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses:** aucune**RÈGLEMENT (CE) No 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, ANNEXE II: Polluants:**

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
laurate de dibutylétain	77-58-7	0,1 - 1,0%

**Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail:**

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
laurate de dibutylétain	77-58-7	0,1 - 1,0%

**SSG4603B**

**Réglementations nationales**

**INRS, Maladies professionnelles, Tableau des maladies professionnelles**

classé: 84  
 A  
 4 bis

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

**Statut aux inventaires**

Australia Inventory of Chemical Substances (AICS):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Canada DSL Inventory: Liste des substances existantes UE:	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Japan Inventory of Existing & New Chemical Substances (ENCS):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
China Inventory of Existing Chemical Substances:	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Korea Existing Chemicals Inventory (KECI):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Canada NDSL Inventory:	n (liste négative)	Remarques: Aucun(e).
Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Liste TSCA:	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
NZIOC:	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Taiwan. Taiwan inventory (CSNN):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
REACH:	Si acheté auprès de Momentive Performance Materials GmbH à Leverkusen, en Allemagne, toutes les substances de ce produit ont été enregistrées par Momentive Performance Materials GmbH ou en amont de notre chaîne d'approvisionnement ou sont exemptées d'enregistrement en vertu du règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Pour les polymères, cela inclut les monomères constitutifs et autres réactifs.	Remarques: Aucun(e).

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Informations de révision:** Sans objet.

**Principales références de la littérature et sources de données:** Aucune information disponible.

**Texte des mentions H dans les sections 2 et 3**  
 SDS\_FR

**SSG4603B**

H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations de formation:** Aucune information disponible.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.**

Skin Corr. 2, H315  
Eye Dam. 1, H318

**Date de Publication:** 18.08.2020

**Avis de non-responsabilité:**

**Avis au lecteur**

Sinon, le à moins que spécifié dans la section 1.2, les produits Momentive sont uniquement destinés pour des applications industrielles. Ils ne sont pas destinés à certaines applications médicales, ni pour une implantation de longue durée (> 30 jours) dans le corps humain, injectés ou directement ingérés, ni pour la fabrication de contraceptifs à usage multiple.

**Information supplémentaire**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

®, \*, et TM indique la marque sous licence ou appartenant à Momentive.